



Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron

Département de l'AVEYRON
Arrondissement de RODEZ

Accusé de réception en préfecture
012-200052090-20211202-DELIB20211205-DE
Reçu le 03/12/2021

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 02 DECEMBRE 2021

Date de convocation : le 22 novembre 2021
Date d'affichage : le 02 décembre 2021
Nombre de membres au Comité Syndical: 50

L'an deux mille vingt et un, le deux du mois de décembre, à 09h00, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni en présentiel, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Etaient présents : Jean Philippe ABINAL – Alain ANGLES – Patrick AURUSSE – Jacques BARBEZANGE – Christophe BERNIE – Magali BESSAOU – Christian BONNET – Jean Marc CALVET – Bruno CAVAINAC – Jean François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien DAVID – Bernard DELCLAUX – Robert DIEUDE – Joël ESPINASSE – Jean Luc FARJOU – Philippe GIGANON – Bernard GORGEON – Jean Louis GRIMAL - Christian LABORIE – Jean Marie LACOMBE – Paul MARTY - Jean Pierre MASBOU – Bernard NAYRAC – Robert RISPAL – Anice SASSI – Anne Claire SOLIER – Jean Claude SOUYRIS – Thierry TEULIER – Pierre TIEULIE

Etaient absents ou excusés : 20 Dont 5 ont donné procuration

Votes Pour : 35
Votes Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 2021/12/05

Désignation des représentants du SIEDA au sein du Comité Stratégique et de la CDSP créée dans le cadre de la DSP relative à la conception, l'établissement, l'exploitation et la commercialisation d'un réseau très haut débit de type FTTX



Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron

DELIBERATION N° 2021/12/05

Accusé de réception en préfecture
012-200052090-20211202-DELIB20211205-DE
Reçu le 03/12/2021

Désignation des représentants du SIEDA au sein du Comité Stratégique et de la CDSP créée dans le cadre de la DSP relative à la conception, l'établissement, l'exploitation et la commercialisation d'un réseau très haut débit de type FTTX

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de la réalisation du projet aménagement numérique, un groupement d'autorités concédantes a été mis en place entre le syndicat Lot numérique, le Conseil départemental de la Lozère et le SIEDA, désigné membre coordonnateur.

Par délibération N°2016/07/02 en date du 05 juillet 2016, le Comité numérique mettait en place le comité Stratégique prévu à l'article 4 de la convention constitutive du groupement en vue de la passation d'une délégation de service public.

Ce comité stratégique est présidé par le coordonnateur SIEDA, au sien duquel les membres s'accordent à adopter à l'unanimité les décisions stratégiques relatives à :

- la validation et la publication de l'avis d'appel public à la concurrence ;
- la validation du dossier de consultation et, notamment des critères d'attribution de la DSP ;
- la validation des documents établis à l'attention des candidats en vue de préparer les séances de négociation ;
- le montant et les modalités de versement des subventions accordées au délégataire ;
- le montant et les modalités de versement de la surtaxe à reverser par le délégataire ;
- la sélection du candidat pressenti à l'attribution du contrat de DSP et le contenu du contrat ;
- l'affermissement des éventuelles tranches conditionnelles
- la modification du contrat de DSP et la validation du projet d'avenant y afférent ;
- la nature et le prononcé des mesures de sanctions à l'encontre du délégataire quand il s'agit de mises en régie, ou de déchéance;
- la résiliation anticipée du contrat de DSP.

Les membres du Comité stratégique sont aussi les représentants du SIEDA à la Commission de Délégation de Service Public dans le cadre de la convention de groupement de DSP.

Chaque membre désignera à ce titre un représentant et un suppléant amenés à se prononcer sur les décisions susvisées.

Il convient donc de procéder à la désignation pour le Comité Stratégique et la CDSP d'un :

- Représentant titulaire
- Représentant suppléant

Après un vote, le Comité Syndical a désigné, à l'unanimité, les représentants au Comité Stratégique et de la CDSP comme suit :

Représentant Titulaire : Monsieur le Président

Représentant Suppléant : Monsieur le Vice -Président en charge du Numérique

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.



ZAC de Bourran
12 rue de Bruxelles
BP 3216
12032 RODEZ cedex 9
05 65 73 31 60
sieda@sieda.net
www.sieda.fr